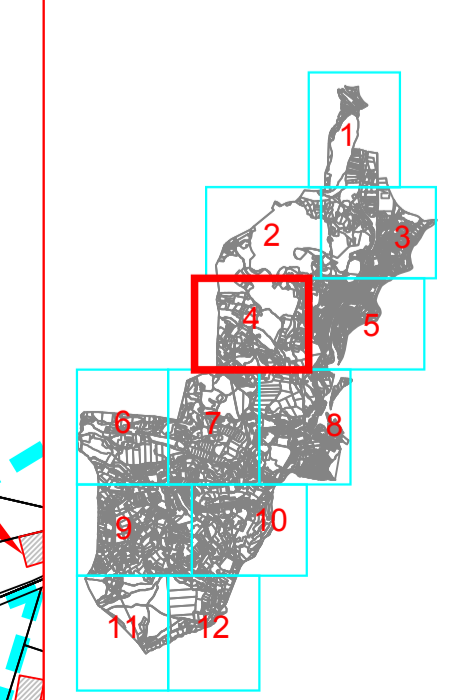


- UA Zone correspondant au centre des unités urbaines
- UAa secteur correspondant aux constructions collectives
- UB zone correspondant aux extensions récentes - zone pavillonnaire
- UC zone mixte (habitat et activités économiques)
- UL zone de sports et de loisirs
- LY zone d'activités économiques
- 1AU zone destinée à être ouverte à l'urbanisation avec vocation principale d'habitat à court terme
- 1AUa zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour des constructions collectives à court terme
- 1AUc zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour les sports et les loisirs
- 1AUL zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour les sports et les loisirs en zone inondable
- 1AULY zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour des activités économiques à court terme
- 1AULYc secteur de logements destinés à être ouverts à l'urbanisation pour des activités économiques (zone départementale), à court terme
- 2AU zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à long terme (réserves foncières)
- A zone agricole
- Aa secteur agricole destiné aux activités maraîchères et horticoles
- N zone naturelle (paysage, environnement, forêts, captages)
- Nb secteur de centre (piédestal des matériaux uniquement)
- Nr secteur naturel rondsillonné
- NL secteur naturel de sports et de loisirs liés à l'environnement
- NLc éléments particuliers du patrimoine à préserver
- NLp éléments paysagers à préserver
- NLr emplacements réservés
- NLr explications agricoles en activité



ZONAGE  
PLANCHE N°4  
11.09.2006  
JPM

1:2500'

4